

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

6 AOUT 2013

Dossier complet le

N° d'enregistrement

2013-143

1. Intitulé du projet

Projet d'élargissement de la voie communale des Mouniers

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

INEXIA-AFACOR _P/O Commune de BEAULIEU

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M.FOIRET Anatole

RCS / SIRET

13 8 0 4 6 5 9 7 1 0 0 1 0 5

Forme juridique

S.A.S.U

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°-d)	Voie communale : La route existante d'une longueur de 925 mètres sera élargit : La largeur actuel de la voie de circulation sera portée 3,5 mètres maximum. La largeur des 100 m de chemin prolongeant la voie au Nord-est sera portée à 3 m

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Élargissement d'une voirie communale n°18 sur la commune de BEAULIEU.

4.2 Objectifs du projet

Élargissement de la voirie communale existante permettant une meilleur sécurité des utilisateurs.

Située en zone rurale, un élargissement de la voirie permettra au véhicule léger de croiser des engins agricoles et améliorera la déserte des Hameaux MOUNIERS et MONTAGNON.

Permettre le déneigement de la route en hivers et le ramassage scolaire.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Travaux d'élargissement d'une voirie existante. La voie communale des Mouniers déjà goudronné sera élargit de part et d'autre de la chaussée avec création d'accotements et de fossés.

Réfection de la route.

Les travaux se feront en deux phases :

- 1ere phase sur la partie Sud de la route
- 2eme phase sur la partie Nord de la route

Les travaux se feront dans la mesure du possible en maintenant la circulation routière.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Route ouverte à la circulation des véhicules légers et des engins agricole.

Le trafic sur la voie communale après élargissement restera similaire au trafic actuel. -12 foyers sont desservies par cette voie et 5 exploitants agricoles empruntent cette V.C.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Pour un dossier de déclaration d'utilité publique

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Pour un dossier de déclaration d'utilité publique

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur du tracé	1025 mètres
La largeur voire	3 mètres à 3,5 mètres

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route des Mouniers
Commune de BEAULIEU

Coordonnées géographiques¹

Long. 3° 57' 27" 7E Lat. 45° 08' 52" 5N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 3° 57' 27" 7E Lat. 45° 08' 52" 5N

Point d'arrivée :

Long. 3° 57' 37" 8E Lat. 45° 09' 14" 4N

Communes traversées :

Uniquement la commune de BEAULIEU
(43800)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒ Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Pas de liens fonctionnelles avec d'autre programme de la commune de BEAULIEU.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Voirie routière pour l'ouvrage existant et terre agricole pour les emprises à aménager.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Carte communale de la commune de BEAULIEU approuvée le 30 Mars 2006.
Zone non constructible pour la majorité du projet et Zone constructible pour la partie de voirie située dans le Hameau des Mouniers

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐ Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☐	ZNIEFF II : Haute vallée de la Loire En limite de ZPS (Auvergne) : Georges de la Loire
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

☐
☒

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

☐
☒

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

☐
☒

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

☐
☒

dans une zone de répartition des eaux ?

☐
☒

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

☐
☒

dans un site inscrit ou classé ?

☐
☒

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui

Non

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ?

☐
☒

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

☐
☒

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	Non, les matériaux goudronnés sont importés. Pas d'utilisation du sol ni du sous sol.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	
	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Uniquement en ce qui concerne l'abattage d'arbres situés sur les emprises nécessaires à l'élargissement. Le fait d'agrandir des ouvrages sur un site actuellement agricole impliquera quelques perturbations à très faible échelle sur la biodiversité.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☒	☐	On se situe sur le périmètre de la ZNIEFF II.

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

☒

☐

Consommation d'espace sur l'emprise du projet (élargissement ciblé)

Est-il concerné par des risques technologiques ?

☐

☒

Risques et nuisances

Est-il concerné par des risques naturels ?

☐

☒

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

☐

☒

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

☐

☒

Commodités de voisinage

Est-il source de bruit ?

☐

☒

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

☐

☒

Engendre-t-il des odeurs ?

☐

☒

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

☐

☒

Engendre-t-il des vibrations ?

☐

☒

Est-il concerné par des vibrations ?

☐

☒

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☒	☐	La surface agricole des exploitants agricoles concernés va diminuer (dans de faible proportion)

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

☐

Non

☒

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

☐

Non

☒

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, la voie est déjà existante et l'impact pour l'environnement apparaît comme très réduit.

au regard de la faible importance du projet, les impacts sur l'environnement sont modérés.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; ☐
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; ☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; ☐
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; ☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; ☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
☐ Plan parcellaire _ Planche 1/2
☐ Plan parcellaire _ Planche 2/2
☐ Carte ZPS Gorges de la Loire
☐ Carte de la ZNIEFF II de la Haute Loire
☐ Carte données environnementales de la Haute Loire

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à Marseille

le, 1 Août 2013

Signature

AF P/O commune de BEAULIEU


Planche photographique de la zone d'implantation

Elargissement de la route des Mouniers



Vue n°1 : situation du projet dans l'environnement proche
(Photo du 30 mai 2013)



Vue n°2 : situation du projet dans le paysage lointain (Photo du 30 mai

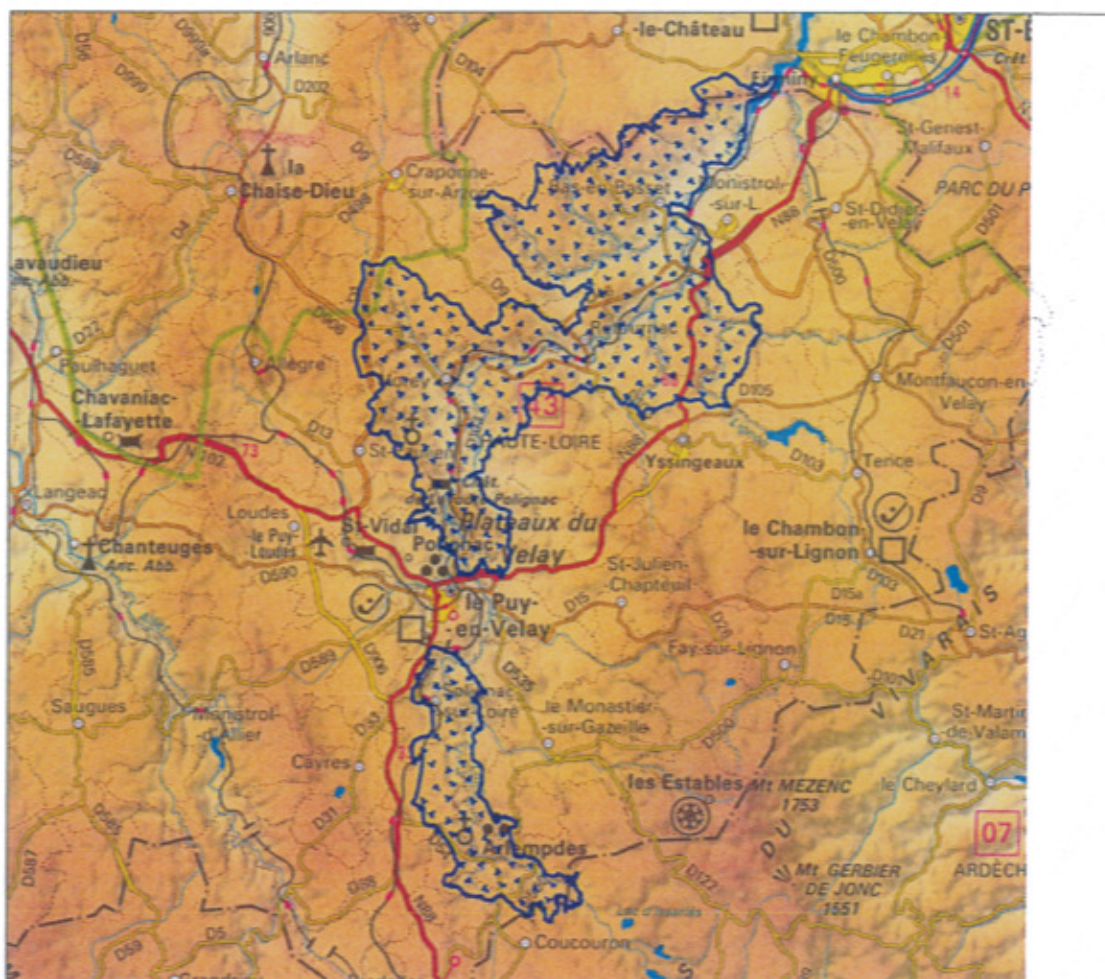




Zones de Protection Spéciale de l'Auvergne

Gorges de la Loire

Identifiant Européen : FR8312009



0 12.5 25 km

Echelle : 1 cm pour 4.5 km



DOCUMENT :

Réalisé le : 12/06/2006

LEGENDE

ZPS

..... Limite de commune

Fond cartographique :

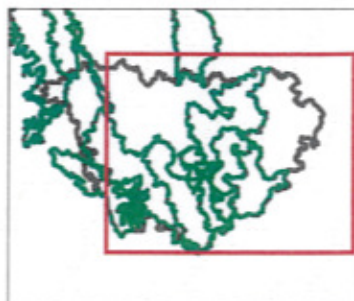
- BD Carto ©

- Scan 25 ©

- Copyright : © IGN - Paris - 1999

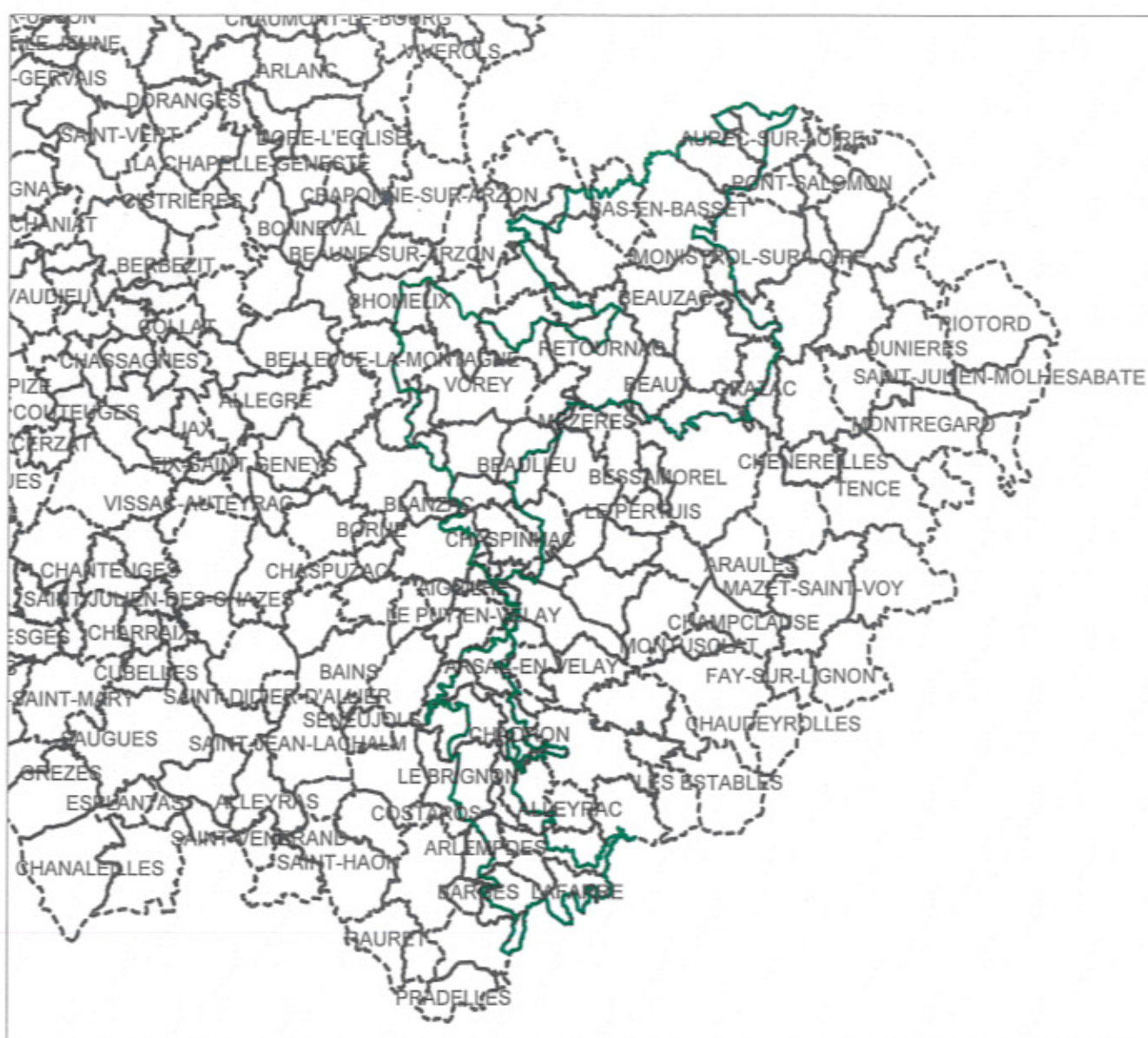
Autorisation n° 90-9068

<http://www.ign.fr>



ZNIEFF DE TYPE 2 De la Haute Loire

HAUTE VALLEE DE LA LOIRE



0 12.5 25 km

Echelle : 1 cm pour 5 km

LEGENDE

..... Limite de commune

ZNIEFF 2



Fond cartographique :

- BD Carto ©

- Scan 25 ©

- Copyright : © IGN - Paris - 1999

Autorisation n° 90-9068

<http://www.ign.fr>



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

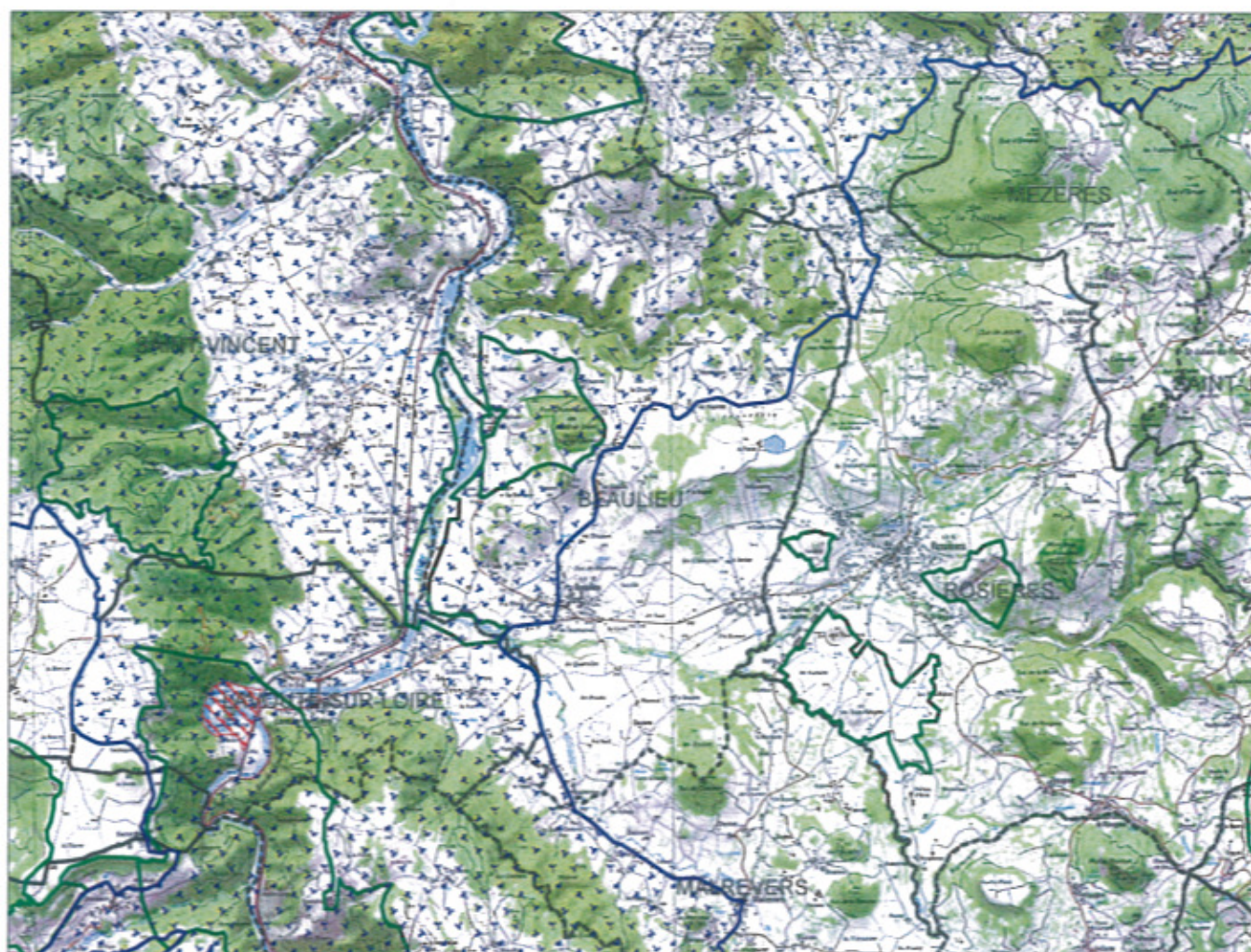
DOCUMENT :

Réalisé le : 21/06/2012



Données Environnementales de la Haute Loire

Commune de : BEAULIEU



0 1 2 km

Echelle : 1 cm pour 0.75 km



LEGENDE

ZNIEFF 1
ZNIEFF 2
APB-RN
SITE INSCRIT
SITE CLASSE
NATURA 2000
ZPS



..... Limite de commune

Fond cartographique :

- BD Carto ®
- Scan 25 ®
- Copyright : © IGN -Paris -1999
- Autorisation n° 90-9068
- <http://www.ign.fr>

Plan de situation.
Route des Mouniers

A



DEPARTEMENT DE LA HAUTE LOIRE
COMMUNE DE BEAULIEU

Section B

ILOTS 15 à 19

ELARGISSEMENT VOIE COMMUNALE
DES MOUNIERS

PLAN PARCELLAIRE

PLANCHE 2/2

ECHELLE 1/1000

-  Limite d'acquisition foncière projetée
-  Acquisition foncière projetée
-  Numéro d'ilôt parcellaire



CABINET BOYER
géomètre expert - bureau d'études

Successor du cabinet COUET
2, av. Clément Charbonnier
43 000 Le PUY-EN-VELAY
Tél : 04 71 02 87 94
Fax : 04 71 05 27 32
contact@boyer-geometre.fr

Dossier n°5011
Septembre 2011



DEPARTEMENT DE LA HAUTE LOIRE
COMMUNE DE BEAULIEU

Section B

ILOTS 1 à 14

ELARGISSEMENT VOIE COMMUNALE
DES MOUNIERS

PLAN PARCELLAIRE

PLANCHE 1/2

ECHELLE 1/1000


CABINET BOYER
géomètre expert - bureau d'études
Successeur du maître COUET
43 000 LE PUY-EN-VELAY
Tél : 04 71 02 87 94
Fax : 04 71 05 27 32
contact@boyer-geometre.fr

D0011
Modification emprise n°258 et 974 : Septembre 2011
Parcellaire d'origine COUET : Décembre 2003

